



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

N° 11/22 SG

Arrêté donnant délégation de signature

à un agent – demandes relatives à l'électrification

Le Maire de La Roque d'Anthéron,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-19

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il est nécessaire de prévoir une délégation de signature à Monsieur Cyril ERMINE, Directeur du Pôle Opérationnel (Directeur des Services Techniques), pour les demandes en lien avec la création, le déplacement et la suppression des branchements ENEDIS

ARRETE

Article 1^{er}

Monsieur Cyril ERMINE, Directeur du Pôle Opérationnel, a délégation de signature pour les demandes de création, de déplacement et de suppression des branchements effectués par ENEDIS sur le territoire communal

Article 2

Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie, publié sur le site internet de la Commune et ampliation en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet pour l'arrondissement d'Aix-en-Provence.

Fait à La Roque d'Anthéron le 19 septembre 2022

Le Maire


Jean Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission en Sous-Préfecture le 26/09/2022
et de la publication sur le site internet de la Commune le 26/09/2022
Notification le 26/09/2022